



Instructions quant aux demandes de phase 1

Processus de demande

Tous les organismes demandeurs recevront un avis écrit, par courriel, accusant réception de leur demande de phase 1.

Si le projet présenté dans la demande de phase 1 répond aux conditions d'admissibilité, en accord avec les objectifs du Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario (FMCO), vous serez invité à remplir une demande détaillée de phase 2.

Le FMCO ne tiendra pas compte des demandes de phase 2 à moins d'avoir étudié une demande de phase 1 et d'avoir jugé celle-ci éligible pour l'attribution de financement.

L'invitation à soumettre une demande de phase 2 et le fait de soumettre celle-ci ne garantissent pas l'octroi d'un financement. Celui-ci est assujéti à un examen de la demande par le personnel du FMCO et son conseil d'administration. Chaque organisme demandeur approuvé pour un financement devra conclure une entente juridique avec le Fonds, stipulant les exigences de remboursement.

Admissibilité

Pour être admissible, un organisme demandeur doit être constitué en personne morale, être établi en Ontario, et être un organisme à but non-lucratif et/ou de bienfaisance. De plus, le principal objectif de l'organisme demandeur doit être de présenter une programmation dans le domaine des arts, du patrimoine ou de la culture; ou de préserver et de présenter des ressources sur les arts et le patrimoine en Ontario. Les municipalités et agences municipales sont aussi éligibles pour des projets majeurs dans le domaine des arts ou du patrimoine.

Les organismes éligibles doivent être en activité depuis au moins un an et être en conformité avec les exigences légales en matière de vérification annuelle sous la Loi sur les corporations (Voir les détails et les conditions d'éligibilité dans le guide du programme).

Les organismes demandeurs peuvent recevoir le soutien du FMCO seulement tous les deux ans. (Voir les détails dans le Guide du programme.)

Les projets éligibles doivent avoir lieu une fois seulement et/ou se distinguer manifestement de la programmation ou de l'activité courante de l'organisme demandeur (il pourra s'agir d'une amélioration ou d'un élargissement significatif apporté à une programmation existante). Le projet doit être la nouvelle initiative de programmation la plus importante à faire partie du plan d'activités de l'organisme demandeur, cette année-là. Le projet doit viser à apporter une contribution mesurable au profil, la fréquentation future et le potentiel à générer des revenus du demandeur.

Instructions sur la façon de remplir le formulaire

Vous pouvez expédier le formulaire par courrier, télécopieur ou par courriel. Le dossier doit contenir la signature originale d'une personne légalement autorisée. Vous n'avez pas à soumettre plusieurs exemplaires de votre demande.

Section 2 : description du projet

1. Description du projet. Veuillez inclure des renseignements clés sur le projet, dont la programmation, les principaux participants, les lieux et le calendrier provisoire des événements, ainsi que les objectifs du projet.
2. Caractère particulier du projet. Veuillez démontrer succinctement que le projet est différent de votre programmation courante/habituelle. Veuillez aussi inclure des informations quantitatives et qualitatives si ce projet est une expansion ou une amélioration d'une activité existante.
3. Marché cible. Le FMCO a pour mandat de soutenir des activités culturelles qui sont en mesure d'attirer de nouveaux touristes dans une collectivité. Durant le processus d'évaluation, nous accorderons une plus grande priorité aux demandes qui visent à attirer une audience provenant de l'extérieur de la province et/ou de l'étranger. *Le ministère entend par touriste toute personne qui voyage au sein de l'Ontario sur une distance de 40 kilomètres ou plus, ou encore quelqu'un provenant d'ailleurs au Canada qui franchit 80 kilomètres ou plus.*

Section 3 : budget

1. La ligne A (recettes gagnées) doit représenter au moins 40% du revenu total du projet.
2. La ligne B (revenus provenant du secteur privé et/ou commandites du secteur privé) doit représenter au moins 10% du revenu total du projet. La plus grande partie du montant inscrit à cette ligne doit être en argent comptant, le reste se composant d'un soutien en nature quantifiable dont la valeur a été estimée raisonnablement.
3. La somme des lignes A et B (recettes gagnées plus revenus provenant du secteur privé) doit représenter au moins 50% du revenu total du projet.
4. La ligne E (investissement demandé au FMCO) doit respecter les limites de référence énoncées dans le guide du programme.
5. La ligne G doit comprendre les dépenses de production et de marketing. Veuillez vous assurer d'indiquer le montant des dépenses en promotion et marketing sur cette ligne.
6. La ligne H (revenu net du projet) doit permettre à l'organisme de rembourser une partie de l'argent investi par le FMCO et d'engendrer un revenu net pour l'organisme.

Remboursement au Fonds

Les organismes qui reçoivent l'aide du FMCO doivent remettre à ce dernier 15% des recettes gagnées engendrées par le projet, jusqu'à concurrence des montants maximums figurant dans le Guide du programme. Dans certains cas, le remboursement sera fixé et/ou garanti au maximum.



Le Fonds pour les manifestations culturelles est un programme du gouvernement de l'Ontario
à travers du Ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture



Veillez lire le Guide du programme du FMCO et les instructions sur la phase 1 avant de remplir la présente formule.

1. Renseignements sur l'organisme

Nom de l'organisme ::

Adresse:

Ville :

Province : Ontario

Code postal :

Telephone:

Numéro de télécopieur :

Adresse de courriel :

Site internet :

Nom, titre, et l'adresse de courriel de la personne en charge de la programmation :

Nom, titre, et l'adresse de courriel directeur ou de la directrice de l'organisme :

Nom, titre, et l'adresse de courriel du (de la) président(e) du conseil d'administration :

Nom, titre, et l'adresse de courriel de la personne-ressource :

Numéro de téléphone (jour) :

Votre organisme est-il constitué en personne morale à but non lucratif ?

OUI

NON

Numéro d'enregistrement en personne morale :

Date d'enregistrement :

Constitution en vertu de quelle compétence territoriale :

N° d'inscription comme organisme de bienfaisance :

Votre organisme a-t-il des états financiers vérifiés ?

OUI

NON

Budget annuel (plus récente vérification) :

Excédent (ou déficit) accumulé (à la fin du plus récent exercice) :

Mandat de l'organisme (en deux phrases) :

2. Description du projet

Titre du projet :			
Date début :		Date de fin:	
Lieu :			
Projection de participant(e)s payants :		Projection de participant(e)s non-payants :	
Fréquentation totale de l'année précédente pour la même période :			

Joignez une feuille distincte comprenant les renseignements suivants :

1. Brève description du projet proposé.
2. Brève description de la façon dont le projet diffère de la programmation courante de votre organisme.
3. Qui le projet vise-t-il à attirer dans votre collectivité, c.-à-d. quel est le marché cible?

3. Budget

A. Recettes gagnées du projet* (frais d'entrée, merchandisage, vente de nourriture et de boissons) :	\$
B. Soutien provenant du secteur privé et/ou commandites* (la valeur du soutien en nature doit être estimée raisonnablement) :	\$
C. Soutien provenant d'autres administrations publiques :	\$
D. Contribution fournie par le ou les organisme(s) d'accueil, s'il y a lieu :	\$
E. Investissement demandé au FMCO	\$
F. Revenu brut (A+B+C+D+E) :	\$
G. Dépenses totales : y compris promotion et marketing pour un montant de :	\$
H. REVENU NET ESTIMÉ (F - G) :	\$
CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT :	
I. Estimation du revenu engendré par le projet (ligne A) multipliée par 15% :	\$
J. Estimation de la capacité de rembourser FMCO (ligne I divisée par ligne E) :	%

* Doit correspondre au montant total requis. Pour plus de renseignements, veuillez voir les instructions quant aux demandes de phase 1

4. Exigences du programme

Veillez répondre «Oui» ou «Non» à chacune des questions suivantes.
Si vous répondez «Oui» à chacune, cela signifie que votre projet peut être pris en considération pour un financement.

	OUI	NON
1. Le montant indiqué à la ligne A représente-t-il au moins 40% du montant de la ligne F ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Si vous avez répondu NON à la précédente question : La somme des montants indiqués aux lignes A et B est-il égal ou supérieur à 50% de la ligne F ?</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Le montant indiqué à la ligne J est-il approximativement égal aux exigences cibles de remboursement qui sont décrites dans le Guide du programme?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Le présent projet est-il la plus grande des nouvelles initiatives de programmation qu'offrira votre organisme, cette année?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Est-ce un projet qui aura lieu une seule fois et/ou qui est distinct de votre programmation habituelle ; ET pour lequel des dates d'ouverture et de clôture sont prévues ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. De nouveaux visiteurs et visiteuses se rendront-ils dans votre collectivité d'abord et avant tout pour faire l'expérience de cette manifestation culturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Signature du ou de la signataire autorisé(e)

Nom (en lettres moulées)

Date

Veillez faire parvenir la formule dûment remplie à :

Thomas Vaughan
Associate Director
Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario
390 Bay Street, Suite 1206
Toronto, ON M5H 2Y2
tvaughan@ocaf.ca
416-969-7449 | 1-877-386-8029